



# VOTER POUR UNION-INDÉPENDANTS POURQUOI ET COMMENT ?



Nous sommes 51 090 VTC à pouvoir choisir du 22 au 30 mai nos représentants pour 4 ans. Cette élection, destinée exclusivement aux travailleurs indépendants, doit nous permettre d'affirmer notre indépendance et nos revendications.

Créée en 2019, Union-Indépendants, 1ère plateforme de revendication sociale des indépendants, regroupe, sur l'ensemble du territoire, des collectifs de VTC indépendants gérés par des indépendants, travaillant en partenariat avec les plateformes ou avec une clientèle privée.

#### UNION-INDÉPENDANTS REVENDIQUE POUR TOUS LES VTC

- La fin du pouvoir unilatéral des plateformes en instaurant une **rémunération horokilométrique par gamme de véhicule** sur l'ensemble de la course (approche comprise).
- Le renforcement de la **protection des VTC** en améliorant l'indemnisation des VTC ayant été déconnectés à tort et ayant subi une perte de rémunération pendant la période d'enquête.
- Un renforcement de la **professionnalisation du métier** en mettant en place des prérequis obligatoires avant passage de l'examen et la suppression de l'obtention de la carte VTC par équivalence.
- Un **encadrement du nombre de VTC** en mettant en place une territorialisation de l'ouverture des comptes VTC comme c'est déjà le cas chez les livreurs à vélo.

# Et tout cela en restant indépendant!

Déjà présente à Paris, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nice, Union-Indépendants est capable de rassembler tous les VTC de France pour mettre en place un rapport de force et obtenir des résultats concrets!

DU 22 AU 30 MAI, VOTER UNION-INDÉPENDANTS C'EST DÉFENDRE NOS DROITS!



## LE 17 et le 21 MAI, VOUS ALLEZ RECEVOIR UN MAIL AVEC VOS IDENTIFIANTS



#### On y trouvera:

- Le lien du site Internet de vote : https://arpe-vtc.neovote.com
- Un identifiant de connexion personnel et confidentiel.



GARDEZ PRÉCIEUSEMENT CE MAIL! Car si vous n'avez pas l'identifiant, vous ne pourrez pas voter et aucun identifiant ne pourra vous être renvoyé!

# LE MERCREDI 22 MAI À 13H : VOUS POURREZ VOTER

## **LES 6 ÉTAPES**

- Connectez-vous via le lien : https://arpe-vtc.neovote.com
- 2 Saisissez l'**identifiant de connexion** (qui vous a été adressé dans le mail du 17 et 21 mai).

  Vous êtes maintenant connecté sur le site de vote!
- 3 Cliquez sur l'icône « mot de passe » pour recevoir votre code de sécurité.
  Il vous sera envoyé par SMS sur le téléphone que vous avez transmis aux plateformes.

Attention, ce code vous sera utile à la fin de la procédure de vote!

4 Vous pouvez maintenant voter en cliquant sur le logo



5 Confirmez votre vote



6 Entrer le code secret reçu par SMS pour valider définitivement le vote.

LE VOTE EST EFFECTUÉ! MERCI!



# **VOUS POURREZ VOTER JUSQU'AU 30 MAI À 13H**



Retrouvez toutes les propositions sur notre page spéciale VTC



Union-Indépendants est soutenue par :



Confédération française

démocratique du travail



